

Postfinance met une trentaine d'entreprises sur la sellette

LITIGE • La Poste ne veut plus héberger les transactions monétaires des petites sociétés de transfert d'argent. Par crainte d'être accusée de blanchiment.

SARAH ZEINES

«Si la Poste ne veut plus de moi, je vais faire faillite!» Miguel*, propriétaire d'une société de transfert d'argent, est furieux. Comme des dizaines d'entrepreneurs en Suisse, dont 27 uniquement à Genève, il va bientôt perdre gros. Dépendant à 80% des activités de Postfinance, l'unique hébergeur helvète des transferts monétaires internationaux, il a jusqu'à fin février pour trouver une solution de rechange. «Malheureusement, aucune autre institution financière n'accepte d'encadrer mon activité sous prétexte qu'elle représente un risque de blanchiment d'argent», déplore Miguel.

Versements flous

«Les exigences en matière de transparence et de traça-

bilité des fonds transférés, souvent des espèces, ne peuvent parfois que très difficilement être remplies, pointe Marc Andrey, représentant de Postfinance. La lutte contre le blanchiment étant un travail périlleux et le risque juridique étant élevé, nous avons décidé de mettre fin à la relation commerciale avec les entreprises de transfert de fonds». Une décision qui fait les affaires de la multinationale Western Union: «C'est le seul partenariat maintenu par Postfinance avec une société de transfert d'argent. Et cela malgré un taux d'intérêt parmi les plus élevés du marché, s'énervent Miguel. Il y a sans doute des enjeux économiques derrière la mise en place de ce monopole». Des propos réfutés par Postfinance: «En réalité, Western Union est beaucoup plus



Les petites sociétés de transfert d'argent représenteraient un risque de blanchiment selon le Géant jaune. DR

transparente parce que nous offrons ce service à nos clients qui sont identifiés», avance Marc Andrey.

Risque minime

Selon l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), les petites sociétés de transfert d'argent

ne constituent pas un risque majeur de fraude: «Selon nos estimations, les moutons noirs représentent entre 1,5 et 3% du marché, informe Tobias Lux, porte-parole de l'organisme. L'efficacité des contrôles dans ce contexte a réduit l'attractivité de la branche pour les blanchisseurs. De plus, tous

les entrepreneurs souhaitant s'aventurer dans ce business doivent suivre une formation spécialisée.» Pourquoi donc rayer toutes les petites sociétés du marché suisse? «C'est une décision stratégique de la Poste que nous n'avons pas à commenter», assure Tobias Lux. ■

*nom d'emprunt